

TOUT IRA MIEUX !

Pour les professionnels oeuvrant auprès des enfants de 6 à 12 ans
qui ont révélé avoir été victimes d'agressions sexuelles.

Le film d'animation
et le
Guide d'utilisation

Office national du film du Canada

Collaboration :

M^c Denis Joly
Chef du contentieux
Les Centres jeunesse des Laurentides
Recherche et rédaction : Joanne Broatch
Traduction : Josiane Cornillon
Révision : Jacqueline Généreux
Conception graphique : Jean-Pierre Major

Publié par le Programme français de
l'Office national du film du Canada
Case postale 6100, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

ISBN : 0-7722-0541-8

1995 Office national du film du Canada
Imprimé au Canada

Table des matières

Tout ira mieux ! :

un film sur les agressions sexuelles	4
Au sujet du guide d'utilisation.....	6
Au sujet du film.....	8
Utilisation du film dans le cadre de votre travail	9
Utilisation du film avec des enfants	11
1 ^{er} partie L'enfant commence à révéler des choses.....	13
2 ^e partie Un flot d'émotions contraires	15
3 ^e partie Apprivoiser la peur	17
4 ^e partie La colère	19
5 ^e partie Le commencement d'une solution.	21
6 ^e partie Les blessures se referment tranquillement.....	22
Utilisation du film avec un public adulte	24
Les points importants du film	27
Quelques renseignements sur les agressions sexuelles.....	29
La divulgation ..	32
Quand un enfant se confie à vous	32
Émotions et comportements de l'enfant	
victime d'agressions sexuelles	33
À propos du toucher	36
Une brève liste d'indices d'une agression.....	37
Films suggérés	39
Lectures suggérées ..	43

N D.L.R.—

L'utilisation générale de la forme masculine et de termes épiciènes ne vise qu'à alléger la lecture de ce document. Elle ne doit en aucune façon être interprétée comme le reflet d'une réalité statistique s'appliquant aux victimes d'agressions sexuelles ou aux thérapeutes.

Tout ira mieux ! : un film sur les agressions sexuelles

Tout ira mieux ! est un film d'animation destiné aux enfants de 6 à 12 ans qui ont révélé avoir été victimes d'agressions sexuelles. Il a été conçu pour les aider à reconnaître et à exprimer leurs émotions et pour les amener à envisager l'avenir avec un sentiment d'espoir et une certaine maîtrise de leur vie. Le film et les analyses de Marie Giard et Gilles Cloutier qui y sont parsemées, ainsi que le guide d'utilisation se veulent des compléments visant à aider l'intervenant professionnel à atteindre ces objectifs.

Les enfants victimes d'agressions sexuelles vivent dans un monde de secret, de silence et d'isolement. Après avoir rompu le silence en révélant les agressions, ils ont habituellement besoin de beaucoup de temps pour guérir. Pour se remettre, ils doivent non seulement avoir accès à leurs souvenirs, mais aussi à des sentiments profondément enfouis ou ancrés, comme la culpabilité, la confusion, la peur et une faible estime de soi. En identifiant et en acceptant leurs émotions, les victimes peuvent commencer à exercer plus de contrôle sur leur vie de tous les jours, envisager l'avenir avec espoir et rompre le cycle des agressions sexuelles.

Tout ira mieux ! est un outil interactif destiné à être utilisé par les professionnels dans leur travail. Ce n'est ni un outil de prévention, ni une ressource éducative à l'intention des enfants en général, et il n'est pas fait pour être utilisé en classe. De plus, il ne devrait jamais servir dans le cadre d'une évaluation d'agression sexuelle. Il peut être utilisé de la manière la plus appropriée dans le contexte sécurisant d'une relation de personne à personne et avec des groupes restreints.

Ce film peut constituer un outil fort important pour ceux qui travaillent auprès de tels enfants, et c'est d'abord à eux qu'il est destiné. En deuxième lieu, ces mêmes professionnels pourront sensibiliser les membres des familles, les familles d'accueil, les médecins, les infirmières, les policiers et les personnes qui donnent une formation dans ces domaines, ainsi que les agresseurs. Donc, tous ceux qui sont impliqués de près dans la situation vécue par l'enfant victime d'agressions sexuelles, ce qui les aidera à mieux comprendre son drame intérieur. Dans le cadre de traitement des agresseurs sexuels, le film leur permettra d'identifier certaines émotions vécues par les victimes et de défaire certaines justifications de leur passage à l'acte. Le film ne devrait donc être utilisé qu'à certaines fins, soit :

- aider les enfants victimes d'agressions sexuelles ;
- sensibiliser les membres des familles touchées ;
- sensibiliser et former les personnes qui travailleront auprès d'enfants victimes d'agressions sexuelles ;
- aider les agresseurs sexuels à développer une empathie envers leurs victimes.

Tout ira mieux ! a été conçu pour permettre à l'enfant abusé d'identifier et de nommer ses émotions. Cependant, certaines personnes pourraient éprouver des difficultés à le visionner. Certains spectateurs pourraient même se rappeler des souvenirs concernant des abus dont ils auraient été victimes et qu'ils n'ont jamais définis comme tels. Si vous prévoyez visionner le film vous-même ou avec d'autres adultes, vous devez être prêt à affronter cette possibilité.

Si vous êtes vous-même confronté à des souvenirs de ce genre, vous pourriez vouloir en discuter avec une personne de confiance. Si ces souvenirs vous obsèdent ou vous troublent, nous vous recommandons fortement de consulter un spécialiste.

Quand vous présenterez le film, vous rencontrerez probablement toutes sortes de réactions de la part des enfants ou des adultes avec lesquels vous travaillez. Avant de le montrer, nous vous recommandons de prendre le temps nécessaire pour vous pencher sur les points suivants :

- Les enfants mentent rarement lorsqu'ils disent à un adulte qu'ils ont été victimes d'agressions sexuelles. En fait, ils minimisent souvent les abus dont ils ont été victimes ou n'en dévoilent d'abord qu'une partie. Si quelqu'un à qui vous montrez le film prétendait que les enfants mentent souvent lorsqu'ils révèlent des cas d'abus, quelle serait votre réaction ?

- Parfois, certaines personnes tiennent les enfants partiellement responsables des agressions sexuelles. Croyez-vous que les enfants victimes ne sont pas à blâmer, et ce, quelles que soient les circonstances ?

- Il se peut que des personnes se confient à vous après avoir visionné ce film. S'il s'agit d'adultes, vous sentez-vous à l'aise pour les écouter ? Si un enfant vous fait des révélations, êtes-vous prêt à l'écouter et à prendre les mesures voulues pour le protéger ?

- Enfin, si vous avez déjà été vous-même victime d'abus, croyez-vous avoir suffisamment résolu la situation pour pouvoir travailler avec ce film ?

Si vous avez des doutes au sujet de l'une ou l'autre de ces questions, vous avez probablement besoin de plus d'informations ou d'aide avant de pouvoir utiliser ce film. La lecture du présent guide vous permettra de mieux vous préparer, car il vise à aider le présentateur ou la présentatrice à montrer le film à d'autres personnes. Nous vous recommandons fortement de le visionner d'abord et de lire le guide d'utilisation en entier.

Le film a été conçu et élaboré avec l'aide d'un groupe de spécialistes qui travaillent avec la problématique des enfants victimes d'agressions sexuelles. Nous leur devons la plus grande partie du film et du guide, ainsi qu'à d'autres personnes qui effectuent un travail de première ligne auprès d'enfants agressés sexuellement et de membres de leur famille. Nous désirons leur exprimer notre reconnaissance pour le temps et les conseils qu'ils ont bien voulu partager avec nous.

Au sujet du guide d'utilisation

Le guide a été conçu pour vous aider à atteindre plus facilement et plus rapidement les objectifs visés par le film. Il contient les éléments suivants :

1. **des informations sur le film ;**
2. **des suggestions sur la manière d'utiliser le film dans votre travail ;**
3. **des suggestions particulières quant à l'utilisation du film avec un enfant ou en groupe ;**
4. **des idées pour utiliser le film avec des adultes ;**
5. **des renseignements généraux sur l'agression sexuelle ;**
6. **une liste annotée d'ouvrages à lire ;**
7. **une liste annotée de films à voir.**

Le présent guide et le film sont conçus pour les personnes dont le travail, l'expertise ou la formation les rendent aptes à œuvrer auprès des victimes d'agressions sexuelles, ainsi que celles qui forment des gens appelés à remplir ces mêmes tâches. Les informations et les suggestions contenues dans le guide visent à vous aider à utiliser le film. Ce document peut contenir plus d'informations qu'il n'en faut au professionnel aguerri, mais nous voulons fournir un cadre et un soutien additionnels à ceux qui ont moins d'expérience. Par ailleurs, **ce guide ne peut servir en aucune façon pour former des intervenants.**

Vous trouverez dans ce document plusieurs suggestions. Nous croyons qu'elles sont utiles parce qu'elles nous ont été transmises par des personnes qui ont de l'expérience dans ce domaine. Nous espérons qu'elles vous fourniront un point de départ pour élaborer vos propres façons d'utiliser le film.

Si vous avez de l'expérience auprès des enfants victimes d'agressions sexuelles, le court *Synopsis* de chaque section du film, les suggestions de *Questions*, les *Activités de dessin et d'écriture* vous aideront à vous servir du film comme outil thérapeutique.

Si vous avez de l'expérience auprès des enfants, mais non de ceux et celles qui ont été victimes d'agressions sexuelles, la section *Quelques renseignements sur les agressions sexuelles* vous fournira des renseignements de nature générale. Les sections *Lectures suggérées* et *Films suggérés* vous aideront à vous procurer de plus amples informations pour vous-même, pour les enfants et les autres adultes concernés.

Si vous prévoyez utiliser le film pour renseigner et sensibiliser des adultes, la section *Utilisation du film avec un public adulte* vous aidera à organiser la séance de visionnage.

Quelques mots au sujet de nos mots

La plupart du temps, nous avons employé la terminologie propre aux experts-conseils rencontrés. Certains d'entre vous peuvent ne pas être d'accord avec les termes choisis, mais nous présumons que vous recourrez au vocabulaire qui vous convient le mieux. Par exemple, quand nous écrivons le mot *agresseur* dans certaines questions suggérées, nous supposons que vous rendrez la question plus personnelle en utilisant le nom de l'agresseur ou toute autre désignation appropriée.

Aucun des termes utilisés dans ce document n'est d'emploi obligatoire.

N'hésitez pas à photocopier toute partie du guide qui peut vous être utile.

Au sujet du film

Lucie et Robert sont les principaux personnages de **Tout ira mieux !** Ces deux enfants sont des amis. Le film se compose de six parties centrées sur leurs jeux, leur domicile et leur vie scolaire. Le point de départ de l'histoire : Lucie révèle à Robert qu'elle a été abusée sexuellement. Tout au long du récit, c'est elle qui commente les différentes situations. Chaque partie de l'histoire est séparée des autres par un fondu de couleur, divisant ainsi le film en sections faciles à identifier. On peut donc, entre chacune d'elles, interrompre momentanément le visionnage sans nuire au déroulement de l'action. Par conséquent, il est facile de repérer des éléments importants pour une discussion approfondie.

Tout ira mieux ! traite des émotions que l'enfant peut ressentir après avoir dévoilé les abus sexuels qu'il a subis. L'enfant peut : se sentir sale ; être content d'en avoir parlé, puis le regretter ; se sentir coupable, bizarre, stupide et fâché ; avoir peur de se faire traiter de menteur ; craindre que l'agresseur lui fasse encore mal ; avoir peur qu'on pense qu'il est faible ou pas normal en dedans ; être content que les actes aient cessé, mais s'ennuyer de l'agresseur ; penser aussi qu'il ne sera plus jamais normal... Toutes ces questions viennent à l'esprit de l'enfant qui a été victime d'agressions sexuelles et qui en a parlé.

Le film porte davantage sur les *émotions* que sur les *circonstances*. Par exemple, il s'attache principalement aux émotions rattachées au fait d'en parler, plutôt qu'aux circonstances qui font que l'enfant est cru et qu'il obtient le traitement adéquat. Le parent qui n'est pas en cause y est présenté comme amical, rassurant et réconfortant, car il nous apparaît important que l'enfant qui visionne le film puisse expérimenter la possibilité de ce genre de réaction. Nous sommes bien conscients cependant que ce ne sera pas toujours le cas. Par ailleurs, nous supposons que vous utiliserez la situation décrite dans le film comme point de départ pour discuter de l'expérience réelle de l'enfant.

Nous savons également que, parfois, c'est l'enfant, et non le parent agresseur, qui est retiré de la maison. Cette situation n'est pas décrite dans le film, parce que nous voulons y parler seulement des émotions et non des circonstances.

De même, la fin du film est conçue pour montrer que l'enfant pourra se sentir mieux, mais elle ne laisse pas entendre que cela se fera rapidement.

Du début à la fin, le film incite fortement à exprimer ses émotions en toute sécurité ; si c'est le cas, la guérison peut s'amorcer. Le film se termine sur une note d'espoir : un jour, tout ira mieux !

Utilisation du film dans le cadre de votre travail

La plupart des adultes et des enfants ont l'habitude de regarder des films et des vidéos pour se divertir. Le recours à un guide ou à un animateur peut permettre que cela soit une expérience d'apprentissage, d'enrichissement ou de guérison. En encourageant l'interaction de votre auditoire avec le matériel visuel, vous ajoutez une nouvelle dimension à l'expérience.

Au moment de vous préparer à présenter **Tout ira mieux !**, voici quelques points à ne pas oublier. Ces suggestions et d'autres questions plus précises visent à rendre votre travail de coordination plus facile. Elles vous aideront à utiliser le film le plus efficacement possible. Elles sont contenues dans les sections *Utilisation du film avec des enfants* et *Utilisation du film avec un public adulte*.

En règle générale :

1. Précisez clairement les raisons pour lesquelles vous montrez le film. Ces raisons doivent être bien claires dans votre esprit. Par exemple, ce peut être pour fournir des informations précises, pour former une personne à accomplir un travail particulier, pour sensibiliser davantage ou pour entreprendre un processus thérapeutique.

2. Concentrez-vous sur votre objectif durant les activités qui suivent le film. Dans le cas d'un film qui fait appel aux émotions, il importe, quand les discussions tendent à s'écarter du sujet et que les émotions font surface, de se rappeler l'objectif afin de garder la situation bien en main.

3. Visionnez à l'avance le film ou la section du film dont vous discuterez. Quand vous êtes familiarisé avec ce qui se passe à l'écran et ce qui en découle, vous pouvez mieux en faire saisir la portée.

4. Pensez à ceux qui regarderont le film avec vous. Posez-vous les questions suivantes : Vous connaissent-ils ? Seront-ils à l'aise avec vous ? Avec le sujet ? Qu'est-ce qu'ils savent déjà ? Sont-ils prêts à parler des idées et des émotions suscitées par le film ? Ai-je créé une atmosphère propice et favorable au visionnage du film et à une discussion ? Si vous gardez ces points en mémoire, vous pourrez mieux préparer la séance et mieux interpréter les réactions de votre auditoire.

5. Préparez votre matériel. Cela signifie qu'avant de présenter le film vous devez prévoir un mot de présentation, des questions et quelques activités ainsi que tout ce dont vous aurez besoin (le matériel à distribuer, les diagrammes, le papier et les crayons, etc.). Vous devez également vous assurer que le projecteur ou le magnétoscope est en bon état et que vous connaissez son fonctionnement.

Introduction

Votre auditoire — particulièrement les enfants — aura besoin d'entendre quelques mots avant la présentation du film. Tous seront mieux disposés à le voir s'ils sont informés d'avance de ce dont il sera question, de ce à quoi ils peuvent s'attendre ou de ce à quoi ils devraient réfléchir durant le visionnage. L'introduction servira à expliquer pourquoi le film est présenté et fournira des indications sur les activités qui suivront.

Questions

Posez des questions ouvertes et évitez les « pourquoi », qui peuvent mettre certaines personnes sur la défensive.

- Commencez par des questions banales, c'est-à-dire des questions concernant les personnages du film, ce qu'ils font, ce qu'ils disent et ressentent.
- Passez ensuite à des questions ayant trait à ce que votre auditoire pense et ressent au sujet des personnages du film.
- Si les gens participent et se sentent à l'aise, vous pouvez les interroger sur leurs propres émotions. Par exemple, faire ressortir une image ou une interaction particulière du film et en parler ensuite constitue un bon moyen d'amorcer la discussion.
- La rapidité avec laquelle vous passerez à des questions plus personnelles dépendra de vos relations avec votre auditoire.

Activités

Comme les enfants n'aiment pas parler autant que les adultes et que certains adultes n'aiment pas tellement parler eux-mêmes, vous devez donc planifier des activités. Les jeunes enfants ou les personnes non disposées à discuter ou à répondre à des questions se sentent souvent plus à l'aise lorsqu'ils font quelque chose. Il leur est parfois plus facile de parler du résultat de l'activité — dessin, écriture, marionnettes — que de répondre à une question directe. La conversation après l'activité est une autre façon importante d'exprimer ses émotions.

6. Soyez souple. Il y a plus d'une façon d'atteindre un objectif. Préparez-vous à modifier ou à laisser tomber votre plan si les besoins d'une personne ou d'un groupe l'exigent. **Prévoyez un accompagnement pour les personnes qui refuseraient de visionner le film. Ne les laissez pas seules à elles-mêmes.**

La manière dont vous réagissez est importante. En règle générale, que vous travailliez avec des enfants ou avec des adultes, avec une seule personne ou avec un groupe, il est important de garder l'esprit ouvert et d'accepter les idées et les émotions exprimées. De façon plus particulière :

- évitez de leur dire comment ils devraient se sentir ;
- évitez d'interpréter les remarques et les émotions à leur place ;
- ne confondez pas vos émotions avec les leurs.

Utilisation du film avec des enfants

Le matériel suivant a été conçu afin de faciliter votre utilisation du film à des fins thérapeutiques auprès d'enfants qui ont déjà révélé avoir été victimes d'agressions sexuelles. Il y a une section pour chacune des six parties du film, et elle comprend les éléments suivants :

- un synopsis d'un paragraphe décrivant l'action ;
- un résumé de la signification de l'action ;
- une série de questions qui vous aideront à relier les expériences vécues par les personnages du film à celles des jeunes victimes qui visionnent le film ;
- des suggestions d'activités de dessin et d'écriture.

Les questions ont été regroupées. Vous pouvez les utiliser telles quelles, y ajouter vos propres questions en fonction des réactions de l'enfant ; vous pouvez également formuler vous-même vos questions, en fonction de l'enfant ou de la situation. Cependant, nous vous suggérons d'aborder les questions dans l'ordre où elles sont présentées, en commençant par celles qui sont plus générales pour passer ensuite aux plus personnelles.

La rapidité avec laquelle vous passerez à des questions plus directes dépendra de la relation que vous aurez établie avec l'enfant et des limites de celui-ci. Il est important d'être attentif à ses besoins et à ses émotions et de l'amener à être à l'aise ; il ne devrait pas se sentir poussé, confronté ni blâmé.

Les *activités* suivent la période de *questions*. Elles peuvent avoir lieu *durant* la période de questions, *entre* les questions, ou les *remplacer* si l'enfant ne parle pas beaucoup ou s'il refuse de répondre. Elles peuvent être modifiées facilement pour le travail individuel ou en groupe.

Vous pouvez aussi ajouter vos propres activités, celles avec lesquelles vous travaillez le mieux. Au fur et à mesure que vous vous familiariserez avec le film, vous pourrez recourir à l'expérience acquise pour élaborer vos propres stratégies.

Voici quelques points à retenir pour les activités de dessin :

1. Consacrez une période pour du dessin libre, avant et après les activités dirigées.
L'enfant pourra ainsi exprimer ses propres idées.

2. Rappelez-vous que vous n'êtes pas là pour recueillir des informations. Que le dessin soit dirigé ou non, vous offrez plutôt à l'enfant la possibilité d'engager une conversation non verbale avec lui-même et, peut-être, avec vous ou avec ses pairs. L'enfant sait bien souvent de quoi il a besoin pour guérir, mais il ne peut l'exprimer avec des mots ; il vous le dira donc avec ses images. Le dessin sera pour lui une manière personnelle de se reconforter et de s'en sortir. Votre travail consiste à écouter, tout en observant ses dessins. Soyez prêt à l'écouter ou à lui donner suffisamment de temps pour qu'il utilise le dessin de manière à laisser libre cours à ses émotions en toute confiance.

3. N'insistez pas pour que l'enfant vous explique le sens de son dessin. L'enfant n'a pas besoin de vous dire ce que signifient ses dessins pour régler ses problèmes. Par ailleurs, préparez-vous à répondre à la bonne question au bon moment, sans vous attendre à quoi que ce soit de précis.

4. Acceptez le dessin sans poser de jugement et sans interprétation. Puisque chaque enfant considère chacun des symboles d'une manière différente, vous ne pouvez pas comprendre vraiment ce que signifie une image, à moins qu'il ne vous l'explique. (Si vous soupçonnez qu'il s'agit d'un cas particulièrement grave, vous pourrez consulter un art-thérapeute.)

5. Respectez toujours le travail de l'enfant, même si lui ne le fait pas. (Conservez son travail dans un endroit sûr ou envoyez-le chez l'enfant.)

Il est important de revoir vous-même les activités *avant* de les entreprendre avec le jeune. De cette façon, vous comprendrez mieux la portée de ce que vous lui demandez de faire. Vous devez également vous rappeler que le mot « dessin » signifie souvent « représentation réaliste », surtout chez l'enfant plus âgé. Répétez-lui souvent qu'il peut utiliser les couleurs, les lignes et les formes de son choix pour s'exprimer, même si cela ne correspond pas véritablement à la réalité. Il a parfois besoin qu'on lui redise de dessiner ce qu'il *ressent*, au lieu de ce qu'il *voit*.

Le film dure environ 16 minutes, ce qui est quand même assez long pour un enfant. Cela fait beaucoup d'émotions à absorber et à exprimer en si peu de temps. Vous pouvez montrer le film en entier une première fois, puis, au moment de la discussion, le visionner en parties. Lors de la deuxième rencontre et celles qui suivront, ne visionnez que la partie faisant l'objet de la discussion. **Il est également possible que la jeune victime soit incapable ou refuse de voir le film en entier, à cause des émotions ressenties. Si c'est le cas, n'insistez pas. Utilisez alors avec l'enfant le mécanisme d'accompagnement que vous avez déjà planifié.**

Certains enfants peuvent exprimer leurs sentiments pendant le visionnage du film ou après ; ils peuvent tourner le dos, parler, demeurer silencieux, refuser de répondre à vos questions ou dire que le film est « stupide ». Autant que possible, acceptez la réaction et tentez de savoir comment l'enfant se sent. Dans bien des cas, la tenue d'activités à ce moment précis peut régler les choses.

Quelle que soit son attitude alors, il est important de lui faire comprendre que ses sentiments sont corrects, même si son comportement ne l'est pas.

Présentation du film

La façon dont vous présenterez le film dépendra de vos objectifs et de la situation. Une présentation efficace comprendra deux points précis : ce que vous allez faire et ce que vous aimeriez que l'enfant fasse.

Qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un groupe, vous pouvez commencer par dire : « Je vais montrer un film qui parle de deux enfants, Lucie et Robert, et qui raconte comment ils se sentent après qu'une chose leur est arrivée à tous les deux. »

Vous pouvez également dire ce qui se passera une fois qu'il aura vu le film. Dites-lui, par exemple, avant de montrer le film ou une partie du film : « Regarde ce qui va se passer et dis-moi si tu penses que Lucie aurait pu faire autre chose » ; ou encore : « Après le film, tu pourras me poser des questions. »

En présentant le film de cette façon, vous ferez le lien avec ce qui va suivre.

1^{re} partie

L'enfant commence à révéler des choses

Synopsis

Lucie, son chien Coco et son ami Robert jouent. Les deux enfants font leurs petits travaux à la maison et ils vont à l'école. Un jour, après l'école, Lucie dit à Robert que quelqu'un l'a touchée d'une manière bizarre. Robert lui dit que ça lui est déjà arrivé aussi, et il lui conseille d'aller en parler à quelqu'un, comme lui l'a fait.

Signification

La scène d'ouverture dépeint les jeux, les travaux à la maison, l'école et les problèmes comme des choses qui font partie de la vie d'un enfant ; on y donne à penser que, la plupart du temps, dans la vie d'un enfant, tout est correct. Quand Lucie parle de son problème à Robert, elle fait un pas important : elle se confie à quelqu'un en qui elle a confiance. Elle comprend alors qu'elle n'est pas la seule à avoir déjà été victime d'agressions sexuelles, et elle reçoit un bon conseil de la part de son ami : le dire à quelqu'un qui va l'écouter, la comprendre et l'aider. La plupart du temps, mais pas toujours, ce sera un adulte.

Quelques questions

- Le film nous montre qu'il y a des choses très agréables dans la vie d'un enfant. Qu'est-ce qui fait que c'est agréable pour Lucie et Robert ? Qu'est-ce qui est amusant pour toi ?
- Comment crois-tu que Lucie se sentait quand elle l'a dit à Robert ? Penses-tu qu'elle y a songé longtemps avant de lui en parler ? Crois-tu que Coco le savait déjà ?
- Comment crois-tu que Robert s'est senti quand Lucie lui a dit cela ?
- Qu'est-ce que Lucie ressentait après l'avoir dit ? Te souviens-tu comment tu te sentais, toi, après l'avoir dit ?
- As-tu eu à le dire à plusieurs personnes ?
- Est-ce que tu as tout dit en une seule fois, ou juste un peu à la fois, un petit peu d'abord, puis le reste ensuite ?

Quelques activités de dessin

- Dessine ce que tu veux.
- Fais un dessin, ou choisis la couleur, la forme, la personne ou la chose qui t'a aidé à le dire.
- Fais un dessin de toi quand tu l'as dit.
- Dessine comment tu te sentais après l'avoir dit.

Prévoyez du temps pour du dessin libre.

2^e partie

Un flot d'émotions contraires

Synopsis

Lucie dit à son enseignante qu'elle a déjà été victime d'abus, et elle est contente d'en avoir parlé à quelqu'un ; mais le lendemain, quand elle entend ses parents se disputer, elle pense qu'elle n'aurait pas dû le dire. Elle ressent toutes sortes d'émotions : sa famille se dispute à cause d'elle, tout ça est de sa faute, on l'accusera d'avoir menti, tout le monde va le savoir et les gens vont penser qu'elle est bizarre. Robert arrive, et ils vont se promener ensemble au parc ; Lucie se sent « sale en dedans ». Robert lui parle alors de ses propres émotions, quand ça lui est arrivé ; il lui dit qu'il s'est senti bien sur le coup, mais qu'après, ça n'allait pas si bien. Il raconte qu'il se sentait idiot, qu'il aurait dû y penser à deux fois. Les deux enfants comprennent alors que ce n'était pas leur faute à eux, et que ce sont les agresseurs qui auraient dû y penser à deux fois.

Signification

Cette partie concerne la divulgation d'abus et ce qui se passe par la suite. Quand on a parlé de ce genre de choses, on peut être envahi par toutes sortes d'émotions. Lucie se sent immédiatement coupable et responsable du malaise dans sa famille ; elle pense qu'on ne la croira pas, qu'on la trouvera bizarre. Son sentiment de culpabilité fait qu'elle se sent sale en dedans. Quand elle parle de cela à Robert, il se rappelle qu'il se sentait bien et mal à la fois ; ils croient tous les deux qu'ils étaient un peu à blâmer de ne pas avoir été plus « fins » que cela. Ils se rassurent l'un l'autre en se rappelant mutuellement que ce sont les agresseurs qu'on doit blâmer.

Plusieurs points peuvent être soulevés à ce moment. L'un d'eux concerne le fait que Lucie est crue, mais que plusieurs enfants ne le sont pas quand ils se confient pour la première fois à un adulte. Et ça, les agresseurs le savent bien. Enfin, certains enfants ne veulent pas que les gens le sachent et ne veulent surtout pas que leurs parents en parlent avec des amis, alors que d'autres voudront le dire à tout le monde. Dans le cas de l'enfant qui parlera volontiers à tout le monde de son expérience, on doit lui montrer l'importance de faire preuve d'un peu de discrétion et de discernement. Ici, les parents peuvent aider l'enfant à faire des choix éclairés.

Quelques questions

- Lucie a raconté à son enseignante ce qui lui est arrivé. D'après toi, pourquoi le lui a-t-elle dit à elle plutôt qu'à un autre adulte ?
- Comment crois-tu qu'elle se sentait chaque jour à l'école avec ce secret ? Penses-tu qu'elle avait prévu en parler ce jour-là ?
- Je me demande si elle avait peur pendant qu'elle racontait tout à son enseignante. De quoi pouvait-elle avoir peur ? Quelles autres émotions pouvait-elle ressentir ?

- À quelle personne as-tu pensé le dire ? Qu'est-ce qui t'a fait choisir la personne à qui tu l'as dit finalement ?
- À quelles autres personnes les enfants pourraient-ils le dire ?
- Qu'est-ce qui s'est passé après que tu l'as dit ? Est-ce que ça s'est passé comme tu t'y attendais ?
- Lucie a éprouvé plusieurs émotions différentes après l'avoir dit. D'abord elle s'est sentie bien, ensuite elle s'est sentie « sale en dedans ». Pourquoi penses-tu qu'elle se sentait comme ça ?
- Lucie a pensé que personne ne la croirait. À ton avis, pourquoi pensait-elle cela ?
- Sais-tu s'il y a d'autres personnes qui sont au courant de ce qui t'est arrivé ? Comment l'ont-elles appris ? Que pensent-elles ? Qu'est-ce que ça te fait que ces personnes le sachent ? Y a-t-il quelqu'un à l'école qui le sait ? Qu'est-ce que ça te fait ? À qui d'autre voudrais-tu le dire ? Veux-tu le leur dire toi-même, ou veux-tu que quelqu'un d'autre le dise à ta place ?

Quelques activités de dessin

- Dessine ce que tu veux.
- Dessine les parties de toi qui se sentent bien.
- Dessine les parties de toi que tu aimerais améliorer.
- Dessine un arbre avec plusieurs branches :
 - place les personnes de ta famille et tes amis sur les branches ; dessine-les ou inscris leur nom ;
 - colorie ou encercle toutes les personnes qui sont au courant ;
 - colorie d'une autre couleur toutes les personnes qui pourraient le savoir ;
 - mets un crochet à côté de toutes les personnes à qui tu voudrais le dire ;
 - fais une marque sur les personnes à qui tu ne veux pas le dire ;
 - fais un tiret sur les personnes qui, d'après toi, ne devraient pas le savoir.

Prévoyez du temps pour du dessin libre.

3^e partie

Apprivoiser la peur

Synopsis

Lucie, Robert et Coco jouent à la balle dans le parc et sont effrayés par des bruits provenant des buissons. Les enfants se mettent à rire lorsqu'ils découvrent que c'est seulement un oiseau. On se rappelle tous qu'il nous arrive parfois d'avoir peur, mais c'est encore pire lorsqu'on a été victime d'agressions sexuelles. Les peurs proviennent des menaces de l'agresseur : Robert fait des cauchemars et sa mère le réconforte quand il fait pipi au lit. Quand Coco disparaît pour quelques minutes, Lucie a peur que son père mette sa menace à exécution et qu'il lui enlève son chien. Plus tard, elle a peur que son corps ne soit pas normal. Lucie rassure Robert quand il a peur de quelqu'un dans la rue qui ressemble à son agresseur.

Signification

Le trait le plus marquant chez l'enfant abusé sexuellement, c'est qu'on a utilisé la ruse ou des menaces pour l'amener à garder le secret, et que ces menaces lui font peur. Dans le cas qui nous concerne, Robert et Lucie se rappellent les menaces, et parce qu'ils ont tous deux parlé de ce qui leur a été fait, ils montrent qu'ils ont peur qu'elles soient mises à exécution. Il est important de rassurer l'enfant et de lui faire comprendre qu'il arrive à tous les enfants et même aux adultes d'avoir peur. On devrait rassurer l'enfant en lui disant qu'il y a des personnes autour de lui pour le protéger contre l'agresseur et qu'il peut apprendre lui-même des façons de se protéger.

Quelques questions

- Robert et Lucie rient d'eux-mêmes quand ils se rendent compte qu'ils ont eu peur d'un oiseau. Est-ce que quelque chose comme ça t'est déjà arrivé ? Certaines personnes croient qu'elles n'ont pas le droit d'avoir peur. Crois-tu que les garçons ont le droit d'avoir peur ?
- Est-ce qu'il y a des choses qui te font peur ? L'as-tu déjà dit à quelqu'un quand tu avais peur ? Si tu ne l'as pas fait, est-ce qu'il y a quelqu'un à qui tu pourrais le dire ?
- As-tu vu la personne qui t'a abusé ou quelqu'un qui lui ressemblait ? En as-tu eu peur ?
- Quand tu as peur, qu'est-ce que tu fais ? Qu'est-ce que tu pourrais faire d'autre ?
- Qu'est-ce qui pourrait faire que tu te sentes plus en sécurité ou que tu aies moins peur ?
- Monsieur B a dit à Robert que s'il en parlait, il aurait vraiment des problèmes. Le père de Lucie lui a dit qu'il lui enlèverait son chien. Est-ce que ton agresseur t'a menacé ? Est-ce que tu l'as dit à quelqu'un ? As-tu peur ? Sais-tu ce que tu peux faire ? (L'enfant peut avoir besoin d'être rassuré par un parent ou un policier.)

- Robert fait des cauchemars. Est-ce que ça t'arrive ? Est-ce que les cauchemars ont changé depuis tu en as parlé ?
- Lucie se sent comme s'il y avait quelque chose de brisé en dedans de son corps. Comment un médecin pourrait-il l'aider ? Est-ce qu'un médecin pourrait t'aider si tu te sentais comme Lucie ?

Quelques activités de dessin

- Dessine ce que tu veux.
- Dessine les parties en dedans de toi qui n'ont pas peur.
- Dessine les parties en dedans de toi qui ont peur.
- Dessine un cauchemar, puis change ton dessin pour qu'il ne te fasse plus peur, ou dessine un cauchemar comme tu aimerais qu'il finisse.

Prévoyez du temps pour du dessin libre.

4^e partie

La colère

Synopsis

Robert sort de la maison en courant et en invectivant sa mère : il est en colère. Il court chez Lucie et tous deux se disent à quel point ils sont en colère. Ils sont furieux contre leurs agresseurs. Lucie avoue à Robert qu'elle en veut à sa mère de ne pas l'avoir protégée. Robert crie après son petit frère. Ils se disent qu'ils aimeraient briser quelque chose — n'importe quoi — et, finalement, ils cassent une vitre. Ils parlent avec le père de Robert, qui les comprend et leur avoue être lui aussi en colère. Il leur propose de parler de tout ça devant une limonade. À se parler, déjà ils se sentent mieux.

Signification

Ici, Lucie et Robert nous montrent différentes façons qu'ont les enfants victimes d'agressions sexuelles d'exprimer leur colère : Robert explose quand on lui dit quoi faire. Tous deux sont fâchés contre leurs agresseurs et Lucie veut se venger de son père. Elle reproche au parent qui n'est pas coupable de ne pas l'avoir protégée. Robert agresse son petit frère (quelqu'un plus faible que lui). Ils agissent impulsivement et enfreignent les règles. Ils se sentent mieux après avoir parlé à quelqu'un qui les comprend.

Quand le père de Robert avoue qu'il est furieux lui aussi, on soulève un autre aspect du problème : les enfants doivent faire face à la colère d'autres personnes causée par l'agression ou sa divulgation. Parfois, la colère est exprimée d'une bonne façon, d'autres fois non. Les membres d'une famille n'ont pas toujours la sollicitude et le bon sens que démontre le père de Robert.

On doit également remarquer deux autres choses dans cette partie du film. D'une part, Lucie blâme sa mère de ne pas l'avoir protégée de l'agression. Un enfant réagit souvent de cette façon, que la mère ait été au courant ou non de l'agression. D'autre part, le fait de participer à des activités en relation avec sa colère ou d'en parler peut aider l'enfant à prendre conscience de sa propre colère. Attendez-vous à ce que l'enfant l'exprime.

Pour cette séance, il est particulièrement important que vous prépariez à l'avance tout le matériel dont vous aurez besoin pour les activités. De plus, au début de la séance, établissez les limites avec l'enfant. Vous pouvez le mettre en garde de la façon suivante : « Il n'y a pas de mal à être en colère ici, mais ce n'est pas bien de te blesser, de me blesser ou de casser des choses. » Il est important que vous connaissiez vos propres limites et les fassiez connaître clairement dès le début. Certains enfants peuvent avoir peur de leur propre colère, peur de perdre leur maîtrise de soi. Peut-être pouvez-vous trouver des façons d'exprimer la colère sans danger.

Une activité de dessin ou d'écriture peut se révéler une façon efficace de commencer cette séance.

Quelques questions

- Quand sa mère lui demande de ranger sa chambre, Robert répond : « Il n'en est pas question. » Penses-tu que cette réponse l'a mise en colère ? Comment le sais-tu ?
- Est-ce que ton père ou ta mère se fâchent parfois ? Comment sais-tu qu'ils sont en colère ? Qu'est-ce qui les met en colère ?
- Qu'est-ce qui te met en colère ? Dans ta famille, as-tu le droit d'être en colère ?
- Robert casse une vitre et crie après son petit frère. Est-ce que c'est bien ? Comment Robert va-t-il se sentir plus tard ?
- Quand tu es en colère, fais-tu parfois des choses qui t'attirent des ennuis ? Qu'est-ce que tu pourrais faire à la place et qui ne t'attirerait pas d'ennuis ? (Parler à quelqu'un, mettre tes problèmes par écrit, dessiner, jouer au soccer, faire une promenade, etc.)
- Le père de Robert avoue que l'agression le met en colère lui aussi. Y a-t-il quelqu'un dans ta famille qui est fâché de ce qui t'est arrivé ou qui est fâché parce que tu l'as révélé ?

Quelques activités de dessin

- Dessine ce que tu veux.
- Dessine ce que tu ressens quand tu es fâché.
- Dessine et colorie un grand cercle pour ce qui te met le plus en colère. Puis, à l'intérieur, écris ce que c'est (un adulte peut le faire pour l'enfant). Puis, dessine autres choses qui te mettent en colère. Écris ce que chaque dessin représente.

Prévoyez du temps pour du dessin libre.

Quelques activités d'écriture

(Vous pouvez écrire une de ces phrases à compléter au haut d'une feuille, puis demander à l'enfant de faire une liste de tout ce qui lui passe par la tête et qui terminerait cette phrase.)

- Je sais que ma mère est en colère quand...
- Je sais que mon père est en colère quand...
- Je sais que mon frère ou ma sœur est en colère quand...
- Les gens savent que je suis en colère quand...

5^e partie

Le commencement d'une solution

Synopsis

À la sortie de l'école, Lucie apprend à Robert que son père ne vit plus avec elle et sa mère. Il lui demande comment elle se sent. Elle dit que sa mère prend mieux soin d'elle maintenant. Ils vont chez Lucie pour faire leurs devoirs, mais d'abord, ils se mettent à rêver un peu. Robert avoue qu'il aurait aimé être capable d'arrêter son agresseur lui-même, s'imaginant être Superman et pouvoir le faire. Lucie se voit en Wonderwoman. Puis, ils prennent de nouveau conscience qu'ils ne sont que des enfants. Ils se disent à quel point les bons moments et les attentions que leur procuraient leurs agresseurs leur manquent. Finalement, ils admettent qu'ils sont heureux que les agressions aient cessé.

Signification

Ici, Lucie et Robert démontrent qu'il est difficile pour les enfants d'aimer et de détester la même personne. Ils sont tous les deux heureux que les agressions aient cessé, mais Robert regrette le sentiment d'être quelqu'un de spécial. Pour Lucie, c'est le bon temps qu'elle avait avec son père qui lui manque. Quand Lucie et Robert s'imaginent être des super-héros, ils expriment leur désir d'être forts et puissants. Toutefois, ils doivent encore accepter d'avoir été des victimes et de s'être sentis en position d'infériorité dans leur relation avec leurs agresseurs. En se rendant compte qu'ils ont fait cesser les agressions en les révélant, ils s'aperçoivent qu'ils ont été réellement capables de faire quelque chose. Ils peuvent se sentir plus forts. Ce sentiment peut aider à faire le lien entre le super-enfant et la victime et les sécuriser à l'avenir.

Quelques questions

- Robert et Lucie imaginent ce qu'ils feraient s'ils étaient forts. L'as-tu déjà fait ?
- Est-ce que tu as peur que l'agresseur essaie encore de te faire du mal ? Comment pourrais-tu réagir maintenant s'il tentait de le faire ? Est-ce que tu connais quelqu'un à qui tu pourrais demander de l'aide ?
- Ça doit être très difficile pour Lucie — il a fallu que son père quitte la maison pour qu'elle se sente en sécurité, mais en même temps, il lui manque. Est-ce qu'il y a des choses dont tu t'ennuies, maintenant que tu ne vois plus l'agresseur ?

Quelques activités de dessin

- Dessine ce que tu veux.
- Dessine-toi en « super-personne », grande et forte.

Prévoyez du temps pour du dessin libre.

6^e partie

Les blessures se referment tranquillement

Synopsis

Lucie découvre Robert sous un arbre en train de broyer du noir. On nous dit que certains jours, quand on « se sent sale en dedans », on a l'impression que ça va durer toujours. Lucie et Robert parlent de leur famille qui est encore bouleversée et ils souhaiteraient que l'agression n'ait jamais eu lieu. Ils aimeraient se sentir bien à nouveau. Ils se recroquevillent sur la pelouse afin de se donner un sentiment de sécurité. Les paroles des grandes personnes de leur entourage qui les aiment et les soutiennent tourbillonnent autour d'eux : « Tu es une personne bien », « Nous t'aimons », « Tu es un bon enfant », et « Tu n'as rien à te reprocher ». Ils s'éveillent et remarquent les belles fleurs autour d'eux et ils parlent des belles choses qui existent en eux. Le film se termine sur une scène où on voit Lucie, Coco et Robert qui s'amuse encore ensemble.

Signification

Dans cette partie du film, on constate que les émotions négatives ne disparaissent pas rapidement. Il faut du temps aux blessures pour se refermer. Il n'y a pas de mal à se sentir triste et à désirer que la situation soit différente. Toutefois, il est également important de se rappeler que la vie peut et va changer. Finalement, les enfants peuvent se sentir aimés. Ils savent qu'ils n'ont rien à se reprocher. Ensuite, ils peuvent se sentir bons à l'intérieur. Ils savent qu'habituellement il y a des bons côtés à être un enfant et que la vie a de bonnes choses à leur offrir même si tout n'est pas instantané.

On doit cependant reconnaître que tous les enfants n'ont pas des amis et des parents qui les soutiennent. On doit rassurer l'enfant : ses blessures peuvent se refermer même s'il n'entend pas de paroles d'encouragement. Il faut également qu'il sache que le processus de guérison est beaucoup plus long que ne le laisse supposer le film.

Quelques questions

- Robert est un bon ami pour Lucie parce qu'il la comprend. As-tu un ami ou une amie comme ça ? Lorsque Robert se sent triste, Lucie n'essaie pas de lui changer les idées en lui parlant d'autre chose. Qu'est-ce que tu penses de ça ?
- Y a-t-il des personnes avec qui tu t'es senti mieux ou de qui tu t'es senti plus près dernièrement ?
- Si, d'un coup de baguette magique, tu pouvais changer ta vie, comment voudrais-tu qu'elle soit ?
- Quels sont les moments où tu te sens bien ? Qu'as-tu fait de plus amusant cette semaine ?
- Quelles choses fais-tu qui te font penser qu'être un enfant, c'est bien ? Est-ce que tu peux faire en sorte que cela arrive plus souvent ? Est-ce qu'il y a quelqu'un à qui tu peux demander de l'aide ?

Quelques activités de dessin

- Dessine ce que tu veux.
- Dessine ta famille comme tu voudrais qu'elle soit.
- Dessine-toi en train de faire quelque chose que tu aimes.
- Robert et Lucie ont senti qu'ils avaient de bonnes choses à l'intérieur d'eux-mêmes. On voit des fleurs en eux. Dessine ce qu'il y a de bon à l'intérieur de toi.

Prévoyez du temps pour du dessin libre.

Activité d'écriture

« Si j'avais une baguette magique... »

Utilisation du film avec un public adulte

Le présent document a été mis au point en vue d'aider l'intervenant professionnel à utiliser le film **Tout ira mieux !** et à sensibiliser les adultes aux émotions des enfants victimes d'agressions sexuelles. Il a été développé à l'intention des personnes ayant un bon bagage d'expérience dans l'animation de groupes, mais n'ayant pas nécessairement l'habitude d'utiliser des films. Si vous avez de l'expérience en animation de groupes et dans l'utilisation de films, peut-être voudrez-vous jeter un œil aux prochains paragraphes ou passer directement à la section, *Le visionnage du film*, à la page 26.

Au moment où vous utiliserez ce film dans un contexte de formation, votre auditoire sera probablement composé de parents, d'intervenants, d'enseignants, de policiers et/ou d'autres personnes qui sont en contact avec des enfants ayant révélé avoir été victimes d'agressions sexuelles.

Le film *Tout ira mieux !* peut vous servir à attirer l'attention des gens sur trois points :

- les émotions de l'enfant victime d'agressions sexuelles ;
- le comportement découlant de ces émotions ;
- l'importance du fait qu'un adulte réagisse aux émotions et au comportement.

En prenant conscience de ces points, certaines personnes à qui le film est présenté pourront mieux comprendre le comportement de l'enfant victime d'agressions et y réagir avec plus de sensibilité. Le film peut les aider à s'en occuper plus efficacement.

Nous vous suggérons ici quelques façons d'utiliser le film avec un auditoire composé d'adultes. Si vous montrez le film à une ou deux personnes seulement, il est bien de choisir ce qui est pertinent et de l'utiliser d'une façon plus décontractée.

Avant la réunion

- Lisez l'introduction du présent guide, y compris les sections intitulées *Au sujet du guide d'utilisation*, *Au sujet du film*, et *Utilisation du film dans le cadre de votre travail*.
- Visionnez le film.
- Préparez des documents à distribuer contenant des renseignements sur les enfants victimes d'agressions sexuelles. Vous pouvez photocopier des parties du guide, tels *Quelques renseignements sur les agressions sexuelles*, *Une brève liste d'indices d'une agression*, ou utiliser du matériel que vous possédez déjà.
- Préparez des tableaux et affichez-les dans la salle de réunion.

- Vérifiez votre projecteur ou votre magnétoscope pour vous assurer qu'il est en état de fonctionnement.
- Assurez-vous que les fauteuils sont placés de façon que tous puissent bien voir l'écran.

Avant le visionnage

1. Sachez qui compose votre auditoire et pourquoi ces gens viennent voir le film.

Peut-être le savez-vous déjà. Par exemple, le groupe peut être très homogène : enseignants, policiers ou intervenants. Si c'est le cas, passez à l'étape 2.

Si vous l'ignorez, vous pouvez poser les questions suivantes en demandant aux gens de répondre en levant la main :

- Combien d'entre vous sont ici parce qu'ils ont des enfants ?
- Combien d'entre vous sont ici parce que leur travail les amène à côtoyer des enfants ?
- Combien d'entre vous travaillent la plupart du temps avec des enfants ?
- Combien d'entre vous sont ici simplement pour en savoir plus sur la problématique des agressions sexuelles ?

2. Tentez de découvrir à quel point ces personnes sont conscientes de l'ampleur du problème. Vous pouvez y arriver en posant les questions suivantes :

- Combien d'entre vous savent que certains des enfants qu'ils côtoient ont été agressés sexuellement ? Comment l'avez-vous appris ?
- Combien d'entre vous soupçonnent qu'un enfant de leur entourage a été victime d'une agression ? Qu'est-ce qui vous le fait croire ?

3. Tentez de découvrir quelle est l'étendue de leurs connaissances. Vous pouvez y arriver en demandant :

- Combien d'entre vous ont suivi un cours, assisté à une conférence ou lu suffisamment pour connaître les faits et les statistiques concernant les agressions sexuelles commises contre les enfants ?

La réponse que vous obtiendrez vous aidera à décider des renseignements à donner à l'étape 4.

4. Distribuez des documents pertinents sur le sujet. Vous pouvez également distribuer des exemplaires de la partie *Quelques renseignements sur les agressions sexuelles*. Vous voudrez peut-être l'examiner avec les participants afin de leur procurer un contexte pour le film.

5. Présentez le film :

- a) Expliquez le but du visionnage et de la discussion : **c'est pour comprendre les émotions que ressent l'enfant victime d'agressions sexuelles.**
- b) Mentionnez ce que vous pensez faire après le visionnage (période de questions et de réponses, discussion de groupe, séance d'information).
- c) Donnez en trois ou quatre phrases, le résumé du film. Par exemple :

Ce film dure environ 16 minutes et est destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans qui ont révélé avoir été victimes d'agressions sexuelles. Son but est de reconnaître et de confirmer le bien-fondé de leurs émotions. Les personnages principaux sont deux enfants liés par l'amitié : Lucie et Robert. Le film comprend six parties et l'action tourne autour des jeux et de la vie à l'école et à la maison des deux enfants. De temps en temps, la voix de Lucie commente la situation. Chacune des six parties traite d'une émotion ou d'un amalgame d'émotions, typique des enfants qui ont été victimes d'agressions sexuelles.

Ce film peut raviver des souvenirs d'agressions sexuelles, physiques ou psychologiques. Il est donc important, avant la projection, d'en avertir les gens en vos propres mots tout en incluant les renseignements suivants :

Pour certains d'entre vous, ce film peut être difficile à supporter car il touche des points sensibles. Parfois, il déclenche des souvenirs très émotifs. Si c'est votre cas, il est important que vous vous occupiez de vous. Si vous le pouvez, confiez-vous à quelqu'un en qui vous avez confiance et qui peut vous soutenir. Si les souvenirs persistent ou vous troublent, peut-être devriez-vous demander l'aide d'un professionnel.

Le visionnage du film

Vous pouvez engager la discussion après avoir montré le film entièrement ou vous pouvez reprendre les parties du film une par une, et discuter entre chacune d'elles.

La discussion entourant le film

Le matériel qui suit suppose que vous, en tant qu'intervenant professionnel, avez une certaine expérience de travail dans le domaine des agressions sexuelles, que vous êtes informé sur ce sujet et que vous vous sentez à l'aise dans l'animation de groupes de discussion. Si cette supposition se révèle fautive, nous vous conseillons de demander à une personne qualifiée de vous aider à animer les discussions après le film.

Si vous êtes une personne expérimentée et informée, le résumé des points importants soulevés dans chacune des six parties du film peut vous aider à préparer la discussion.

Les points importants du film

1^{re} partie

Jouer, aller à l'école, faire de petits travaux à la maison sont des activités qui font normalement partie de la vie de l'enfant.

Révéler à quelqu'un qu'on a été victime d'agressions sexuelles est un premier pas important. Lucie a été chanceuse parce que la première personne à qui elle s'est confiée l'a crue. Certains enfants ne le sont pas quand ils en parlent à un adulte.

2e partie

Il est important que les adultes à qui les enfants confient leurs secrets les écoutent, les croient et les aident.

L'enfant peut être submergé d'émotions après avoir tout révélé — soulagement, culpabilité, peur, honte — ou encore il peut se blâmer lui-même, se sentir inutile et ignorant.

Il est conscient que les adultes devraient savoir ce qu'ils font. Nous devons tous nous rappeler que l'agresseur sait ce qu'il fait.

L'enfant victime d'agressions sexuelles a souvent des émotions en dents de scie.

3e partie

L'enfant victime d'agressions sexuelles est souvent peureux et anxieux parce qu'il a été menacé par son agresseur.

Il éprouve souvent des peurs face à son corps.

4e partie

L'enfant victime d'agressions sexuelles ressent de la colère et l'exprime de bien des façons.

Il doit souvent faire face à la colère d'autres personnes, qu'elle soit justifiée ou non.

Il croit que ses parents ne l'ont pas protégé.

5e partie

L'enfant victime d'agressions sexuelles éprouve des émotions contradictoires.

Il aime croire qu'il aurait pu faire cesser l'abus si seulement il avait été plus grand, plus fort ou plus intelligent.

Il ne veut pas être considéré comme faible et il veut que son corps fonctionne bien.

6e partie

Il n'y a pas de mal à se sentir parfois déprimé.

L'enfant qui a été victime d'agressions sexuelles a besoin de se faire rassurer et d'être soutenu. On doit lui répéter qu'il n'est pas responsable de ce qui est arrivé.

Guérir prend du temps.

Les choses vont changer et tout ira mieux !

Quelques renseignements sur les agressions sexuelles

Ces renseignements ne représentent qu'un survol des agressions sexuelles contre des enfants et ne prétendent pas offrir un tableau complet et détaillé de la situation. Leur but est de montrer à quel point ce problème peut être insidieux et faire du tort aux enfants dans notre société. Certains livres des *Lectures suggérées* et films des *Films suggérés* vous aideront à en apprendre davantage.

Nous proposons ici la définition de l'abus sexuel qui a été adoptée par la Table des directeurs de la Protection de la jeunesse en avril 1991 : « Une agression sexuelle est un geste posé par une personne donnant ou recherchant une stimulation sexuelle non appropriée quant à l'âge et au niveau de développement de l'enfant ou de l'adolescent, portant ainsi atteinte à son intégrité corporelle ou psychique, alors que l'abuseur a un lien de consanguinité avec la victime ou qu'il est en position de responsabilité, d'autorité ou de domination avec elle. »

C'est un crime qui peut comprendre des baisers, des caresses et des attouchements sexuels, y compris la pénétration contre la volonté de la personne, peu importe son âge. Pour une personne adulte, un adolescent ou une adolescente ou quelqu'un dans une position de confiance, le fait d'encourager des enfants de moins de 14 ans à toucher leur propre corps ou le corps de quelqu'un d'autre dans un but sexuel constitue une infraction.

CODE CRIMINEL

INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL

Article 150.1 (1) Lorsqu'une personne est accusée d'une infraction prévue aux articles 151 ou 152, aux paragraphes 153 (1), 160 (3) ou 173 (2), ou d'une infraction prévue aux articles 271, 272 ou 273 à l'égard d'un plaignant âgé de moins de quatorze ans, ne constitue pas un moyen de défense le fait que le plaignant a consenti aux actes à l'origine de l'accusation.

(2) Par dérogation au paragraphe (1), lorsqu'une personne est accusée d'une infraction prévue aux articles 151 ou 152, au paragraphe 173 (2) ou à l'article 271 à l'égard d'un plaignant âgé de douze ans ou plus mais de moins de quatorze ans, le fait que le plaignant a consenti aux actes à l'origine de l'accusation ne constitue un moyen de défense que si l'accusé, à la fois :

a) est âgé de douze ans ou plus mais moins de seize ans ;

b) est de moins de deux ans l'aîné du plaignant ;

c) n'est ni une personne en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis du plaignant ni une personne à l'égard de laquelle celui-ci est en situation de dépendance.

(3) Une personne âgée de douze ans ou treize ans ne peut être jugée pour une infraction prévue aux articles 151 ou 152 ou au paragraphe 173 (2) que si elle est en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis du plaignant ou est une personne à l'égard de laquelle celui-ci est en situation de dépendance.

(4) Le fait que l'accusé croyait que le plaignant était âgé de quatorze ans au moins au moment de la perpétration de l'infraction reprochée ne constitue un moyen de défense contre une accusation portée en vertu des articles 151 ou 152, des paragraphes 160 (3) ou 173 (2) ou des articles 271, 272 ou 273 que si l'accusé a pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'âge du plaignant.

(5) Le fait que l'accusé croyait que le plaignant était âgé de dix-huit ans au moins au moment de la perpétration de l'infraction reprochée ne constitue un moyen de défense contre une accusation portée en vertu des articles 153, 159, 170, 171 ou 172 ou des paragraphes 212 (2) ou (4) que si l'accusé a pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de l'âge du plaignant. S.R.C. 1970, c. C-34, art. 139 ; 1980-81-82-83, c. 125, art. 5 ; L.R.C. (1985), c. 19 (3e suppl.), art 1.

Article 151. Est coupable soit d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de dix ans, soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire toute personne qui, à des fins d'ordre sexuel, touche, directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet, une partie du corps d'un enfant âgé de moins de quatorze ans S.R.C. 1970, c. C-34, art. 140 ; 1980-81-82-83, c. 125, art. 5 ; L.R.C. (1985), c. 19 (3e suppl.), art. 1.

Article 152. Est coupable soit d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de dix ans, soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, toute personne qui, à des fins d'ordre sexuel, invite, engage ou incite un enfant âgé de moins de quatorze ans à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet. S.R.C. 1970, c. C-34, art. 141; L.R.C. (1985), c. 19 (3e suppl.), art. 1.

Parmi les infractions qui ne comprennent pas le toucher, notons le fait de s'exhiber, de montrer des photos, des vidéos ou des revues à contenu explicite ou de parler explicitement de sujets à caractère sexuel dans l'intention de choquer, exciter ou intéresser un enfant.

Les victimes sont des filles et des garçons. Dans la majorité des cas, la victime est agressée de façon répétée pendant une période assez longue. Souvent, la vérité éclate beaucoup plus tard, quand l'enfant a vieilli.

Dans un grand nombre de cas, l'agresseur est un membre de la famille ou quelqu'un en qui l'enfant a confiance ; bien souvent, il s'agit d'un ami ou de quelqu'un que l'enfant connaît. L'agresseur est souvent un homme hétérosexuel qui a également des relations sexuelles avec des femmes. Quelques-uns seulement sont des pédophiles. Parfois, il s'agit de femmes. Habituellement, l'agresseur nie ou minimise l'importance de ses actes, en invoquant l'ivresse ou l'attouchement accidentel, ou bien il attribue son acte à la séduction exercée par l'enfant.

Chaque province a son propre organisme de protection de l'enfant et des programmes de protection de l'enfant auprès desquels vous pouvez obtenir de plus amples renseignements. Consultez votre annuaire téléphonique local.

N'hésitez pas à photocopier toute partie du guide qui peut vous être utile.

Les renseignements ont été tirés du rapport Badgley intitulé **Les Infractions sexuelles à l'égard des enfants** (1984) commandé par le gouvernement du Canada. C'est l'étude la plus complète sur le sujet à avoir été effectuée au pays. Ce rapport a permis la publication de nombreux autres documents par Santé Canada, dont le plus récent est **Des solutions à la portée de la main** publié en 1990 par Rix Rogers, conseiller spécial à Santé Canada.

La divulgation

- L'enfant a presque toujours peur d'avouer ce qui s'est passé parce qu'on l'a trompé, soudoyé ou menacé afin de garder l'agression secrète.
- L'enfant veut en parler, mais il a peur. Peur de ne pas être cru ou de ne pas être protégé contre l'agresseur, particulièrement s'il est un membre de la famille. La victime peut avoir peur d'être accusée d'avoir semé la pagaille dans la maison. Dans certains cas, l'enfant va se rétracter, surtout s'il est témoin de bouleversements dans la famille.
- L'enfant ment rarement au sujet d'une agression.
- La plupart des enfants doivent en parler à plus d'une personne avant d'être crus.
- Il faut beaucoup de courage pour révéler une agression.
- Certains enfants ne révéleront d'abord qu'une partie de l'histoire pour mettre leur confident à l'essai, puis ils en diront davantage plus tard.

Le parent non agresseur de l'enfant qui révèle l'agression sexuelle passe souvent par toute une gamme d'émotions, une fois que la vérité a éclaté au grand jour. Ce parent peut ressentir diverses émotions : incrédulité, refus, horreur, culpabilité, indifférence, colère, peur, trahison et jalousie. L'aveu peut aussi raviver des souvenirs d'agression que le parent a vécue dans sa propre enfance. Dans la plupart des cas, le parent qui n'est pas responsable de l'agression ne doit pas en être blâmé ni en être tenu responsable.

Quand un enfant se confie à vous

Quand un enfant vous parle d'une agression dont il a été victime, la façon dont vous lui répondez est primordiale. Il est important de prendre l'aveu au sérieux, et votre réponse devrait comprendre chacun des éléments suivants :

Je te crois.

Je suis désolé que ça te soit arrivé.

Je suis content que tu m'en aies parlé.

Ce n'est pas ta faute.

Quelqu'un va t'aider.

Si vous soupçonnez qu'un enfant est victime d'agressions sexuelles ou si un enfant se confie à vous, vous devez, comme la loi l'exige, le signaler dès que possible au bureau de la protection de l'enfance ou de la famille le plus proche, aux services sociaux appropriés ou à la police.

Pour respecter le droit de l'enfant à sa vie privée, sauf lorsque sa santé ou sa sécurité sont en danger, vous ne devez divulguer son secret à quiconque. Si vous éprouvez le besoin de consulter quelqu'un sur les mesures à prendre ou de vous confier parce que vous êtes bouleversé par ce que vous venez d'apprendre, vous pouvez en parler à une autre personne adulte sans toutefois perdre de vue ce droit fondamental de l'enfant.

Émotions et comportements de l'enfant victime d'agressions sexuelles

La peur

L'enfant victime d'agressions sexuelles peut être effrayé par plusieurs choses avant et après la divulgation.

- Il vit presque toujours avec la peur que l'agresseur mette ses menaces à exécution.
- Il a peur de n'être pas cru en révélant tout.
- Il a souvent peur qu'on lui reproche l'agression.
- Si l'agresseur est un membre de la famille, l'enfant a peur que sa vie de famille soit perturbée en révélant tout et craint d'en être blâmé. Ces peurs sont souvent justifiées.
- Après avoir tout révélé, l'enfant peut éprouver les mêmes peurs qu'avant. De plus, il peut avoir peur d'être trouvé bizarre ou différent. Plusieurs enfants ont également peur qu'on ait abîmé leur corps, même si l'agression n'a pas comporté de pénétration.

Le comportement qui découle de ces peurs vient du fait qu'il a perdu confiance en l'adulte. La jeune victime peut avoir peur de rester seule avec un adulte. Certains enfants peuvent développer la peur de certains lieux, de certaines pièces ou situations ; être extrêmement inquiets sans raison précise ; devenir très secrets et renfermés. D'autres encore ont des cauchemars ou voient leur sommeil perturbé.

Faites comprendre à l'enfant qu'il n'y a aucun mal à avoir peur : nous avons tous peur un jour ou l'autre. Changez la disposition de la pièce où la peur est ressentie et faites en sorte de l'aider à s'y sentir à nouveau en sécurité. Encouragez-le à parler de ses peurs. Essayez d'être constant et prévisible dans votre comportement et votre vie de tous les jours. Avertissez l'enfant bien à l'avance si vous prévoyez un changement. Encouragez-le, appuyez-le et donnez-lui beaucoup de temps pour se préparer si vous voulez qu'il fasse quelque chose de nouveau et de différent. De plus, laissez-le choisir autant que possible, selon son âge et les circonstances. L'enfant qui a peur d'avoir été abîmé à l'intérieur devrait être examiné par un médecin compréhensif et rassurant.

La colère

La plupart du temps, l'enfant victime d'agressions sexuelles est en colère parce que quelqu'un en qui il avait confiance lui a fait mal, et il ne sait pas pourquoi. Il pense que les autres adultes (souvent la mère) ne l'ont pas protégé.

Cette colère se manifeste habituellement par des sautes d'humeur et un comportement impulsif, agressif envers les parents, les enseignants et les enseignantes, les frères et les sœurs, les autres enfants, les animaux favoris, des objets, voire eux-mêmes. Parce qu'il sait qu'il ne peut diriger sa colère vers sa source véritable, elle se manifeste à des moments inopportuns. Cette colère peut l'amener à poser des gestes à connotation sexuelle à l'endroit d'autres enfants. Afin de changer ce comportement déplacé, il est important d'aider l'enfant à reconnaître la colère, à y accoler un nom et à y faire face de la bonne façon. L'enfant rêve également de se venger de l'agresseur.

Faites comprendre à l'enfant qu'il a le droit d'être en colère. Aidez-le à trouver de bonnes façons d'exprimer cette colère et à la cerner quand elle se manifeste. Laissez-le s'exprimer. Mais avant faites-lui bien comprendre quels sont les comportements que vous acceptez et ceux que vous n'acceptez pas lorsque vous travaillez ensemble. Quant au comportement à la maison, il revient à la famille de décider ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

Le sentiment d'être différent

L'enfant victime d'agressions sexuelles a l'impression qu'il est « le seul » dans cette situation et pense que si on sait ce qui lui est arrivé on le qualifiera de bizarre ou de différent.

Comme il a le sentiment d'être différent, l'enfant victime d'agressions peut être timide, avoir peur de parler devant des gens ou d'être isolé du groupe. Il peut être très distrait ou solitaire.

Quand vous travaillez avec des enfants victimes d'agressions sexuelles, essayez de leur parler de choses qui intéressent normalement les enfants, pas seulement de sujets qui ont trait à l'agression. Être dans un groupe avec d'autres enfants victimes peut les aider à se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls. Encouragez-les beaucoup à participer, soutenez-les et récompensez-les quand ils le font.

La culpabilité et la honte

L'enfant victime d'agressions sexuelles croit souvent qu'il en est responsable. Il croit que s'il avait été plus grand ou plus intelligent ou plus fort, rien de tout cela ne serait arrivé. De ces pensées découlent une piètre estime de soi, de la culpabilité et de la honte. Il peut même en arriver à penser qu'il a fait quelque chose pour mériter les agressions. Parfois, la honte vient du fait que les agressions sexuelles lui procuraient des sensations agréables.

Si un parent doit quitter la maison après les révélations de l'enfant, celui-ci peut se sentir responsable de cette perturbation. Quand l'agresseur est un ami de la famille, un parent, ou encore un enseignant, l'enfant peut se sentir accusé par les autres d'avoir « causé des ennuis à cette personne ».

Comme il ne se sent pas à sa place, qu'il estime avoir peu de valeur et ne pas être digne d'être aimé, l'enfant victime d'agressions sexuelles peut négliger son apparence et ne plus faire sa toilette. De cette façon, il essaie parfois de s'enlaidir pour ne plus être abusé. Certains enfants adoptent des comportements dangereux, autodestructeurs, voire suicidaires.

Certains enfants trouvent difficile de s'affirmer et deviennent trop dociles. Puisqu'ils ont peu de contrôle sur leur propre corps, ils ont beaucoup de mal à savoir quand et comment dire non.

L'enfant victime d'agressions sexuelles a besoin d'aide pour faire face à son sentiment de culpabilité. On doit le rassurer en lui disant qu'il n'en est pas responsable ; en même temps, on doit connaître les raisons de son sentiment de culpabilité. Aidez-le à se rappeler de quelle façon il a tenté d'arrêter les agressions et les fois où personne ne l'a écouté. Ensuite, étudiez les façons dont il pourrait procéder maintenant. Rassurez-le en le complimentant sur sa personne, ses efforts en matière de créativité ou en sport, son apparence et ses petits succès. Encouragez-le à définir ce qu'il veut et ce dont il a besoin et aidez-le à trouver des façons de demander. Aidez-le à comprendre que son corps a des réactions automatiques aux stimuli sexuels et que ces réactions sont normales.

La confusion

Avoir des sentiments confus et des émotions contradictoires envers une même chose est courant chez l'enfant victime d'agressions sexuelles. Un de ces conflits est lié au fait qu'il l'a révélé. Dans un premier temps, la divulgation soulage. Toutefois, il arrive souvent que l'enfant éprouve ensuite des regrets parce que la période qui suit la divulgation est remplie d'agitation et de perturbation. Parfois la victime est confuse quand elle est placée dans un foyer ou que le parent agresseur doit quitter la maison. Certains enfants croient que demander à l'agresseur d'arrêter aurait été suffisant pour qu'il le fasse.

Une autre source d'émotions contradictoires est liée à l'agression même. Physiquement, il se peut que l'enfant l'ait appréciée tout en sachant que c'était mal. De plus, un enfant peut trouver difficile d'éprouver deux sortes de sentiments pour la même personne. Cette ambivalence survient si l'agresseur fait en sorte que l'enfant se sente spécial, s'il lui offre des cadeaux et beaucoup d'attention. Pour certains enfants, c'est peut-être la seule attention positive qu'ils ont reçue. Après avoir tout révélé, l'enfant, bien qu'il soit heureux que les agressions aient cessé, peut également s'ennuyer de l'agresseur et du sentiment qu'il lui donnait d'être spécial.

Quelles que soient ses émotions et sa confusion, permettez à l'enfant de les ressentir et d'en parler. Rassurez-le en lui disant qu'avoir des émotions et être confus est normal. Nous éprouvons tous, à un moment ou à un autre, des sentiments contradictoires à l'endroit d'une personne ou de quelque chose. Quand vous parlez de l'agresseur, faites une distinction claire entre l'agresseur en tant que *personne* et son *comportement*, qui était mauvais et nuisible.

À propos du toucher

L'enfant victime d'agressions sexuelles peut être confus à propos du toucher, à savoir ce qui dénote de l'affection et ce qui constitue une agression. Il manifeste sa confusion en se comportant de diverses façons. Certains enfants ont peur de tout contact physique tandis que d'autres s'accrochent et réclament même ce qui semble être une quantité excessive de contacts physiques. D'autres encore peuvent avoir des gestes à connotation sexuelle à l'endroit d'autres enfants et tenter de « séduire » les adultes.

Quand vous êtes en contact avec des enfants victimes d'agressions sexuelles, il est important de leur manifester votre affection. Il est également important de les aider à reconnaître les bonnes et les mauvaises façons d'en donner, d'en recevoir et d'en demander. Voici quelques lignes directrices :

- Dites-leur que parler de toucher n'est pas mal.
- Demandez-leur la permission avant de les toucher: « Est-ce que ça va si je mets ma main sur ton épaule ? », ou attendez que l'enfant fasse les premiers pas.
- Faites-leur comprendre qu'ils peuvent choisir d'accepter de se faire toucher ou refuser en disant « oui » ou « non » et aidez-les à le faire.
- Établissez des limites : faites-leur comprendre que *vous, l'adulte*, pouvez accepter ou refuser de vous faire toucher. Ce point est particulièrement important pour les enfants qui demandent à être touchés de façon excessive.
- Montrez-leur qu'on peut témoigner de l'affection aussi bien verbalement que physiquement. Parlez-leur des choses qui les intéressent et complimentez-les sur leurs efforts et leurs réussites.

N'hésitez pas à photocopier toute partie du guide qui peut vous être utile.

Une brève liste des indices d'une agression

Nous devons nous fier à la parole de l'enfant pour savoir ce qu'il ressent. Ses comportements peuvent également être une source importante d'information. Quand il a un comportement agité, cela peut vouloir dire bien des choses : des problèmes à l'école, des difficultés avec les amis ou dans la famille ou un problème physique qui n'a pas été diagnostiqué. Nombre de ces symptômes interpersonnels, émotionnels et physiques que l'enfant affiche peuvent également être des indices d'agression sexuelle.

Les indices ne sont pas toujours clairs, mais en voici quelques-uns qui peuvent vous donner à penser qu'une agression sexuelle est possible. N'oubliez surtout pas que *la fréquence, la durée et la combinaison de ces indices* sont des facteurs importants à considérer.

Indices physiques :

- parties génitales ou région anale rouges, sensibles, ensanglantées ou infectées ;
- difficulté à uriner, à s'asseoir ou à marcher ;
- troubles du sommeil et de l'alimentation ;
- vêtements tachés ou déchirés ;
- douleurs physiques récurrentes ;
- apparence négligée, hygiène personnelle laissant à désirer.

Indices liés au comportement :

- peur des adultes ou peur d'une personne, d'une pièce ou d'un endroit particulier ;
- sautes d'humeur, comportement agressif ;
- comportement sexuel à l'endroit d'autres enfants et tentatives pour « séduire » les adultes ;
- mensonges répétés ;
- recherche compulsive d'attention ou d'affection ;
- isolement, rêvasserie et dépression ;
- piètre estime de soi, sentiment d'être une victime, comportement suicidaire ou autodestructeur, tels abus de drogues ou d'alcool, prostitution, automutilation et fugues ;
- régression à un comportement puéril comme mouiller son lit, sucer son pouce ou pleurer de façon excessive ;

- évidence d'une relation « spéciale » avec une personne plus âgée, particulièrement si on « achète » ou on menace l'enfant ;
- façons de faire face à la situation qui ne sont pas toujours considérées comme négatives : un enfant qui devient superproductif ou trop responsable, qui prend la place de la mère dans la famille ou encore qui devient trop docile ou complaisant.

Considérations importantes

La brève liste d'indices qui précède n'est pas exhaustive.

L'intervenant professionnel devra tenir compte de plusieurs indices et/ou facteurs avant de présumer, de statuer ou de croire que l'enfant est victime d'agressions sexuelles.

Fréquemment, nous pouvons constater plusieurs des indices mentionnés plus haut sans qu'il y ait abus. L'inverse est également vrai, car certaines victimes n'ont aucun de ces comportements ou ne présentent aucun de ces indices.

Films suggérés

Agresseurs sexuels à 12 ans

Production : Société Radio-Canada

Distribution : Société Radio-Canada, Service de la vente d'émissions et des produits dérivés TV
58 min, 1994

L'Agression sexuelle : les victimes d'abord

Production : Collège de Rimouski

Distribution : Collège Édouard-Montpetit, Audiovidéothèque
33 min, 1985

Les Agressions sexuelles

Production : Les Productions du Verseau inc.

26 min 30 s, 1985

C'est important : les 5-8 ans

Production : Société Radio-Canada

Distribution : Les Entreprises Radio-Canada
23 min 40 s, 1985

C'est l'enfant qui compte

Production : Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse

Distribution : Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse
Office national du film du Canada

0289 177, 15 min, 1989

L'Enfant dans le mur

Production et distribution : Office national du film du Canada

0287 067, 58 min 20 s, 1988

Fini le secret !

Production : Ministère de la Justice du Québec

Distribution : Ministère de la Justice du Québec
Office national du film du Canada

0289 178, 25 min 30 s, 1989

Les Garçons de Saint-Vincent

Production et distribution : Office national du film du Canada

Les Productions Télé-Action inc.

9292 107, 92 min 53 s, 1993

Les Garçons de Saint-Vincent — 15 ans plus tard

Production et distribution : Office national du film du Canada
Les Productions Télé-Action inc.

9292 108, 92 min 57 s, 1993

Les grandes douleurs sont muettes

Production et distribution : Communications Nouveau-Brunswick
25 min 40 s, 1993

Il faut en parler : les 9-12 ans

Production : Société Radio-Canada
Distribution : Les Entreprises Radio-Canada
23 min 40 s, 1985

L’Inceste

Production : Les Productions du Verseau inc.
26 min 30 s, 1985

Inceste et dynamiques familiales

Production : Hôpital Sainte-Justine, Direction de l'enseignement
Distribution : Hôpital Sainte-Justine, Audiovidéothèque
120 min, 1989

Inceste : sortie de secours

Production : Société Radio-Canada
Distribution : Société Radio-Canada, Service de la vente d'émissions et des produits dérivés TV
30 min, 1986

Juste une enfant

Production : Centre de services sociaux du Montréal métropolitain
Distribution : Le Groupe Multimédia du Canada inc.
Office national du film du Canada
0287 173, 55 min, 1987

J'veux pas aller chez mon oncle Marcel

Production et distribution : Société de radio-télévision du Québec
27 min, 1988

Leçon de sexe

Production et distribution : Société de radio-télévision du Québec
54 min, 1989

Les Loges de la violence

Production : F. Image

Distribution : Groupe Intervention Vidéo

39 min, 1988

Le Lys cassé

Production : Nanouk Films Ltée

Distribution : Cinéma Libre

48 min, 1986

Moi, j'en parle ; moi, je dis non

Production et distribution : Assurance-vie Desjardins

Association d'éducation préscolaire du Québec

14 min, 1986

Mon corps, c'est mon corps — Le Film pour enfants

Production et distribution : Office national du film du Canada

0284 069, 43 min 30 s, 1986

Mon corps, c'est mon corps — Le Film pour adultes

Production et distribution : Office national du film du Canada

0284 071, 27 min 17 s, 1986

Mon corps, c'est mon corps : le programme familial

Production et distribution : Office national du film du Canada

0285 111, 77 min 58 s, 1986

Mon corps, c'est mon corps : le programme institutionnel

Production et distribution : Office national du film du Canada

0285 111, 77 min 58 s, 1993

Oui tu peux dire non

Production : Canadian Learning Company Inc.

Distribution : Canadian Learning Company Inc.

Office national du film du Canada

0286 170, 19 min, 1986

La Pédophilie

Production : Les Productions Clipimages inc.

Télé-Métropole inc.

Distribution : Les Productions Clipimages inc.

30 min, 1989

Qu'arrive-t-il à Nathalie ?

Production : JPL Productions inc.

Distribution : Commission des services juridiques, Service de l'information

29 min 45 s, 1992

Témoign sans scrupule

Production et distribution : Les Productions Vidéo Lalimage

20 min 8 s, 1991

Un regard sur la problématique des abus sexuels

Production : Nouvelles Cinéastes de Montréal inc.

Distribution : Office national du film du Canada

0287 172, 84 min, 1988

Lectures suggérées

L'abus sexuel et l'Institutionnalisation de la protection de la jeunesse, Hélène Manseau, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1990, 169 pages.

L'Abus sexuel : l'intervention, Pierre Foucault, D.Ps., Logiques/Sociétés, 1990, 125 pages.

Abus sexuels, J.Y. Frappier, N. Haley et C. Allard-Dansereau, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1990, 220 pages.

Les Agressors sexuels, théorie, évaluation et traitement, Jocelyn Aubut et collaborateurs, Les Éditions de la Chenelière, Montréal, 1993, 328 pages.

L'Agression sexuelle et l'Enfant : approche et thérapies, traduction de Handbook of Clinical Intervention in Child Sexual Abuse, Suzanne M. Sgroi, Éd. du Trécarré, Saint-Laurent (Québec), 1986, 427 pages.

L'Agression sexuelle, perspectives contemporaines, sous la direction de Henri Cohen, Éd. Méridien, 1991, 340 pages.

Les Agressions sexuelles à l'égard des enfants, sous la direction de Robert Pauzé et Jacques Mercier, Éd. Saint-Martin, 1994, 213 pages.

De l'inceste, Françoise Héritier, Boris Cyrulnik et Aldo Naori, Éd. Odile Jacob, 219 pages.

Des enfants maltraités au Québec ?, Christine Zeller et Camille Messier, Comité de la protection de la jeunesse, Les Publications du Québec, 1987, 175 pages.

L'Enfance violentée, Brigitte Camdessus, ESF éditeur, Paris, 1993, 175 pages.

L'Enfant sous terreur, l'Ignorance de l'adulte et son Prix, Alice Miller, Aubier-Montaigne, Paris, 1986.

Parents toxiques : comment échapper à leur emprise, traduction de Toxic Parents, Overcoming Their Hurful Legacy and Reclaiming Your Life, Susan Forward, Éd. Stock, 1991, 317 pages.

S'affranchir de la honte, John Bradshaw, Éd. Le Jour, 1993, 349 pages.

Secret maintenu, secret dévoilé, à propos de la maltraitance, AFIREM (Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée — congrès de Lyon, octobre 1993), Éd. Karthala, 1994, 428 pages.

Le Silence comme un cri à l'envers, maltraitance et abus sexuels envers les enfants, Reflets des journées d'étude de Neuchâtel, mars 1991, publié sous la direction du Dr Marco Vannotti, Éd. Médecine et Hygiène, Genève, 1992, 250 pages.

Y a-t-il inceste ? — Comment le détecter, l'évaluer, protéger l'enfant et soutenir la cellule familiale, René Lapointe et Louise Mercure, Éd. Stanké, Montréal, 1990, 145 pages.

Pour les intervenants

Abus sexuels envers les enfants ; interventions de groupe et évaluation, Lise Darveau-Fournier, Jocelyne Lindsay, Lise Tessier et Ginette Beaudoin, Université Laval, 1993.

L'Intervention de groupe auprès des enfants victimes d'abus sexuels, un guide pour les intervenants, Sylvie Théorêt, Yvon Bourdon et Irène Ouellette, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Montréal, 1990, 81 pages.

L'Intervention en matière d'abus sexuel intrafamilial, Direction des bureaux de services sociaux, Direction de la protection de la jeunesse, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, février 1991, 12 pages.

Pour les enfants

Le Secret du petit cheval, Direction des communications et affaires publiques, ministère de la Justice du Canada, Ottawa, 1989, 14 pages.

Un petit oiseau m'a dit au sujet de...., Marcia Morgan et Christie Hilby, Centre d'aide et de prévention d'assauts sexuels de Châteauguay.

Ouvrages en anglais

Clinical Approaches to Sex Offenders and Their Victims, Clive Hollin et Kevin Howells, série Wiley in Clinical Approaches to Criminal Behaviour, John Wiley and Son, 1992, 325 pages.

A Sourcebook on Child Sexual Abuse, David Finkelhor, Sage Publications, Beverly Hills (Californie), 1987, 276 pages.

Traiting the Young Male Victim of Sexual Assault, Issus and Interventions Stratagies, Eugene Porter, programme Safer Society, série no 2, Syracuse, New York, 84 pages.

Adaptation réalisée par
Stéphane Drolet
assisté de
Manon Lamontagne

Avec la participation de
Marie Giard
Gilles Cloutier

Images
Roger Rochat
assisté de
François Vincelette
Robin Bain

Éclairage
Guy Rémillard

Prise de son
Hans Oomes
Jacques Drouin

Montage
Stéphane Drolet

Montage en ligne
Daniel Savard
PMT Vidéo

Remerciements

Thérèse Villeneuve, travailleuse sociale, CLSC Norman-Bethune

Gisèle Lacroix, Santé Canada

les Centres jeunesse de Montréal

le Regroupement abus sexuels du Bureau de l'Est

les Centres jeunesse des Laurentides

Parents-unis Laurentides inc.

Équipe d'intervention auprès des enfants abusés sexuellement et leurs familles, les Centres jeunesse de Lanaudière

Johanne Rouleau, Ph.d., professeure à l'Université de Montréal

Claude Rolland, les Centres jeunesse Laval

Micheline Gauthier, les Centres jeunesse de Montréal

Recherche préliminaire

Nicole Côté

André Dugal

Coordination
Julie Desroches
Sayed Rawji

Version française (animation)
Hubert Fielden (Sonolab)
Dagmar Teufel

Voix
Émilie Durand
Martin Pensa
Nicholas Pensa
Johanne Léveillé
Benoît Rousseau
Hubert Fielden

Administration
Ghislaine Mathieu
assistée de
Andrée Delagrave

Production
Jacques Vallée

Avec la participation financière de
Santé Canada

Une production et une distribution du Programme français de l'Office national du film du Canada

Tout ira mieux ! est une adaptation française du film *Good Things Can Still Happen*

Écrit et réalisé par
Liz Scully

Animation
Tracy Lewis
Gail Noonan

Montage image et son
Gael MacLean

Musique
Bruce Ruddell

Producteur
Svend-Erik Eriksen

Productrice exécutive
Barbara Janes

Une production du Centre du Pacifique de l'Office national du film du Canada

GILLES CLOUTIER

Agent de relations humaines pour la Direction de la protection de la jeunesse depuis 1988, Gilles Cloutier est aussi thérapeute pour Parents-Unis Laurentides et le Centre d'études et de recherche de l'Université de Montréal. Il est membre de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec.

MARIE GIARD

Travailleuse sociale de formation, Marie Giard est actuellement chef de service d'une équipe enfance-famille et responsable d'un regroupement d'intervenants en abus sexuel au Centre jeunesse de Montréal – Bureau de l'Est. Depuis 1983, elle a travaillé à la mise sur pied de différents programmes de traitement pour les victimes d'abus sexuels et leur famille au CSSMM. Elle a créé et animé les premiers groupes de victimes adultes au Centre jeunesse Lanaudière. En 1987, l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec a souligné son apport exceptionnel dans la problématique de l'abus sexuel.